

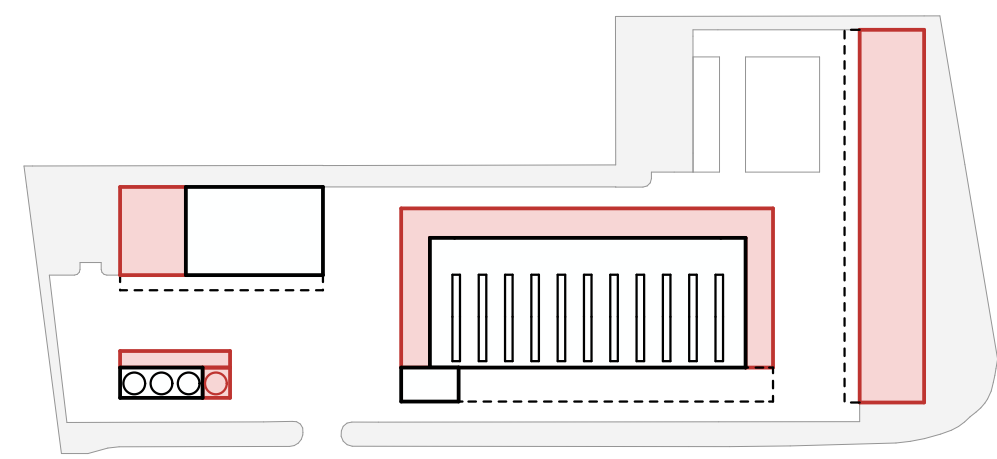
PLAN DE SITUATION
1 : 500

PARTI & IMPLANTATION

LA PROPOSITION PARTI DU CONSTAT DE LA SITUATION EXISTANTE QUI EST DÉCRITE "D'UNE GRANDE QUALITÉ ARCHITECTURALE ET FONCTIONNELLE". SI LES STANDARDS ÉNERGÉTIQUES DOIVENT ÊTRE MIS EN CONFORMITÉ, UN IMPORTANT PROGRAMME SUPPLÉMENTAIRE DOIT ÉGALEMENT ÊTRE DISPOSÉ SUR LE SITE.

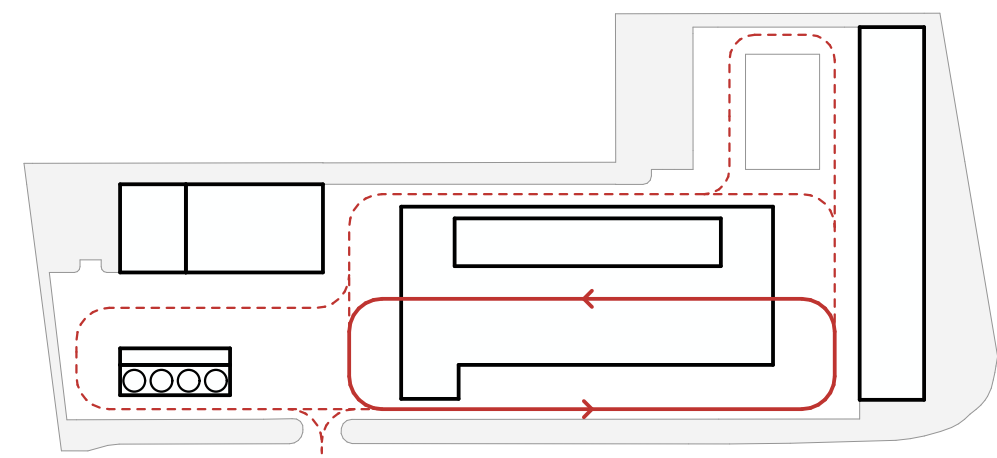
COMPTE TENU DE CE CONSTAT, LE PROJET PROPOSE UNE INTERVENTION EN CONTINUÏTÉ DU CONCEPT EXISTANT, ET AGRANDIT LES BÂTIMENTS LÀ OÙ CELA S'AVÈRE NECESSAIRE POUR PERMETTRE UNE MISE EN VALEUR DES MATÉRIELLES EXISTANTES, UNE CONSERVA-

TION MAXIMALE DE LA SUBSTANCE PRÉSENTE ET UN USAGE FINAL DU SITE FIDÈLE AU FONCTIONNEMENT ACTUEL. PIÈCE CENTRALE DU CENTRE D'ENTRETIEN, LA HALLE À CAMION (BÂT. 218) EST AGRANDIE DANS LA LOGIQUE CONSTRUCTIVE ET FONCTIONNELLE EXISTANTE POUR LUI PERMETTRE D'ACCUEILLIR L'ENSEMBLE DES STATIONNEMENTS DE VÉHICULES ANSI QUE LE CENTRE ADMINISTRATIF. ELLE ENGLOBE ÉGALEMENT LES PROGRAMMES DE LAVAGE ET D'APPROVISIONNEMENT EN HYDROCARBURES EXISTANTS QUI SE VOIENT COMPLÉTÉS PAR LA RÉSERVATION HYDROGÈNE.



L'ATELIER MÉCANIQUE (BÂT. 220) SE VOIT ÉTENDU AU SUD POUR OFFRIR LE PROGRAMME DE LABORATOIRE, DANS UNE LOGIQUE FONCTIONNELLE SIMILAIRE, EN RESPECT DE SON ARCHITECTURE. LES SILOS À SEL ET LA RÉSERVE À SAUMURE (BÂT. 223 ET 221) SE VOIENT REQUALIFIÉS ET AGRANDIS POUR LIBÉRER UN MAXIMUM D'ESPACES DE MANŒUVRE SUR CETTE ZONE.

POUR TERMINER LA COMPOSITION, LE DÉPÔT COUVERT EST PROPOSÉ LE LONG DU CÔTÉ NORD DE LA PARCELLE, PERMETTANT UN DÉVELOPPEMENT DE FAÇADE GÉNÉREUX ET AISEMENT ACCESSIBLE POUR CONTENIR TOUS LES ÉLÉMENTS NECESSAIRES. IL SE MET ÉGALEMENT EN RELATION AVEC LE STOCK EXTÉRIEUR, DISPOSÉ AU NORD OUEST DU SITE.

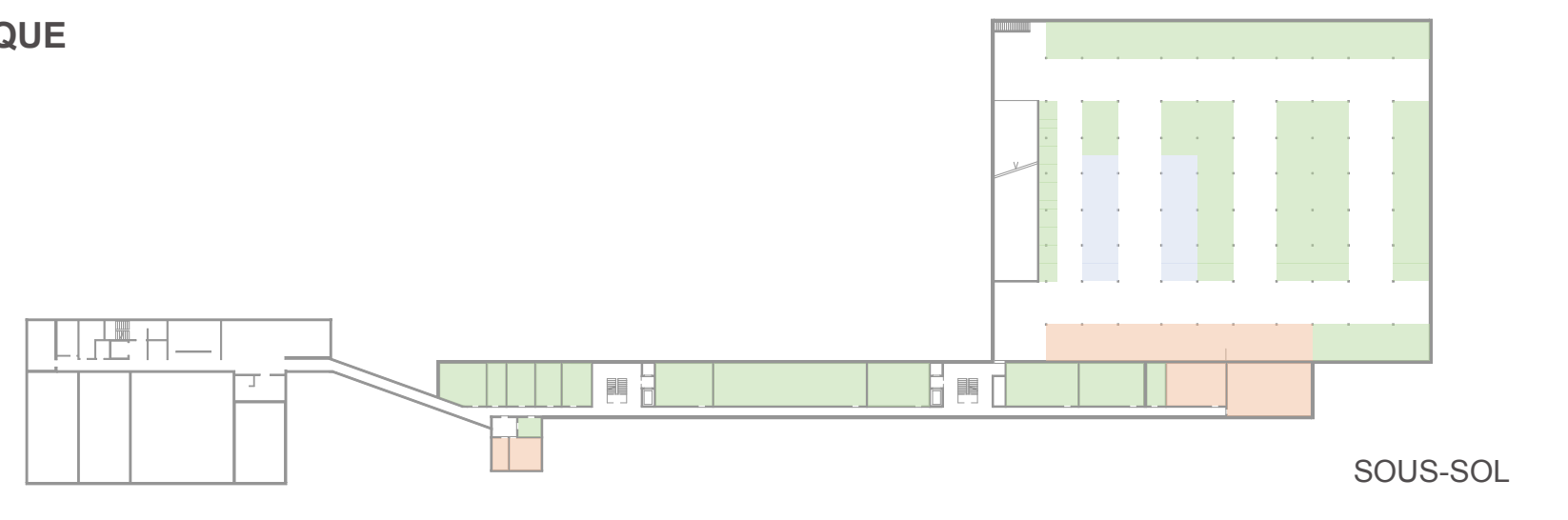


SI LE PROJET OFFRE AU FINAL UN SEUL BÂTIMENT SUPPLÉMENTAIRE PAR RAPPORT À LA SITUATION ACTUELLE, IL PERMET DE S'INSÉRER DANS UNE ÉCHELLE DE TISSU INDUSTRIEL TOUT EN CONSERVANT UN MAXIMUM D'ESPACES POUR LA CIRCULATION ET LES MANŒUVRES, DES VÉHICULES, ANSI QU'UN POTENTIEL D'AGRANDISSEMENT FUTUR.

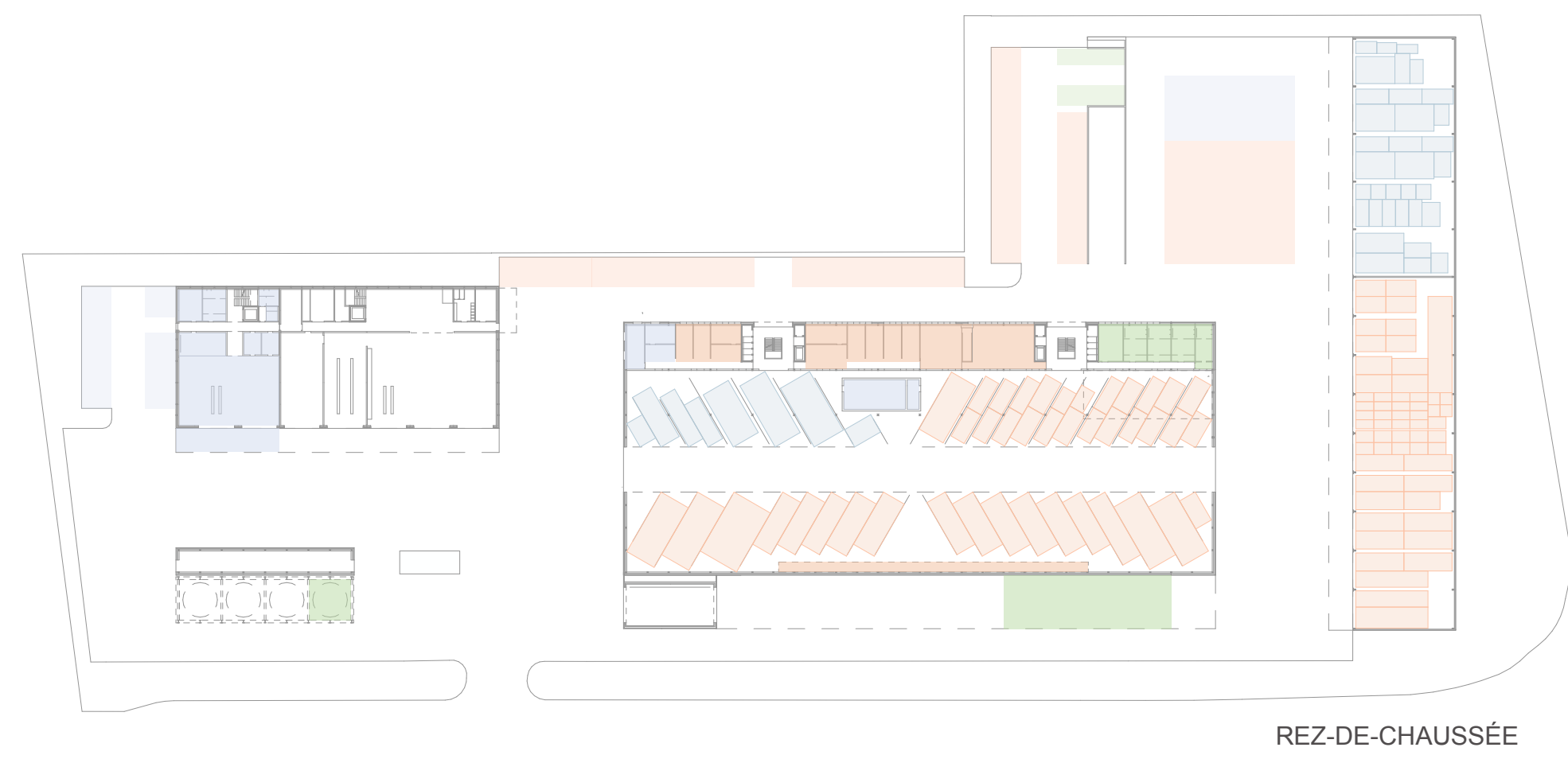
LA LOGIQUE EXISTANTE DE CIRCULATION EN BOUCLE, À TRAVERS ET AUTOUR DE LA HALLE À CAMION EST REPRISE, AVEC DEUX BOUCLES SECONDAIRES : L'UNE AU SUD-EST DÉSERVANT L'ATELIER MÉCANIQUE, LE LABORATOIRE ET LES SILOS À SEL, ET L'AUTRE AU NORD-OUEST PERMETTANT L'ACCÈS AU STOCK EXTÉRIEUR ET AU DÉPÔT COUVERT.

RÉPARTITION PROGRAMMATIQUE

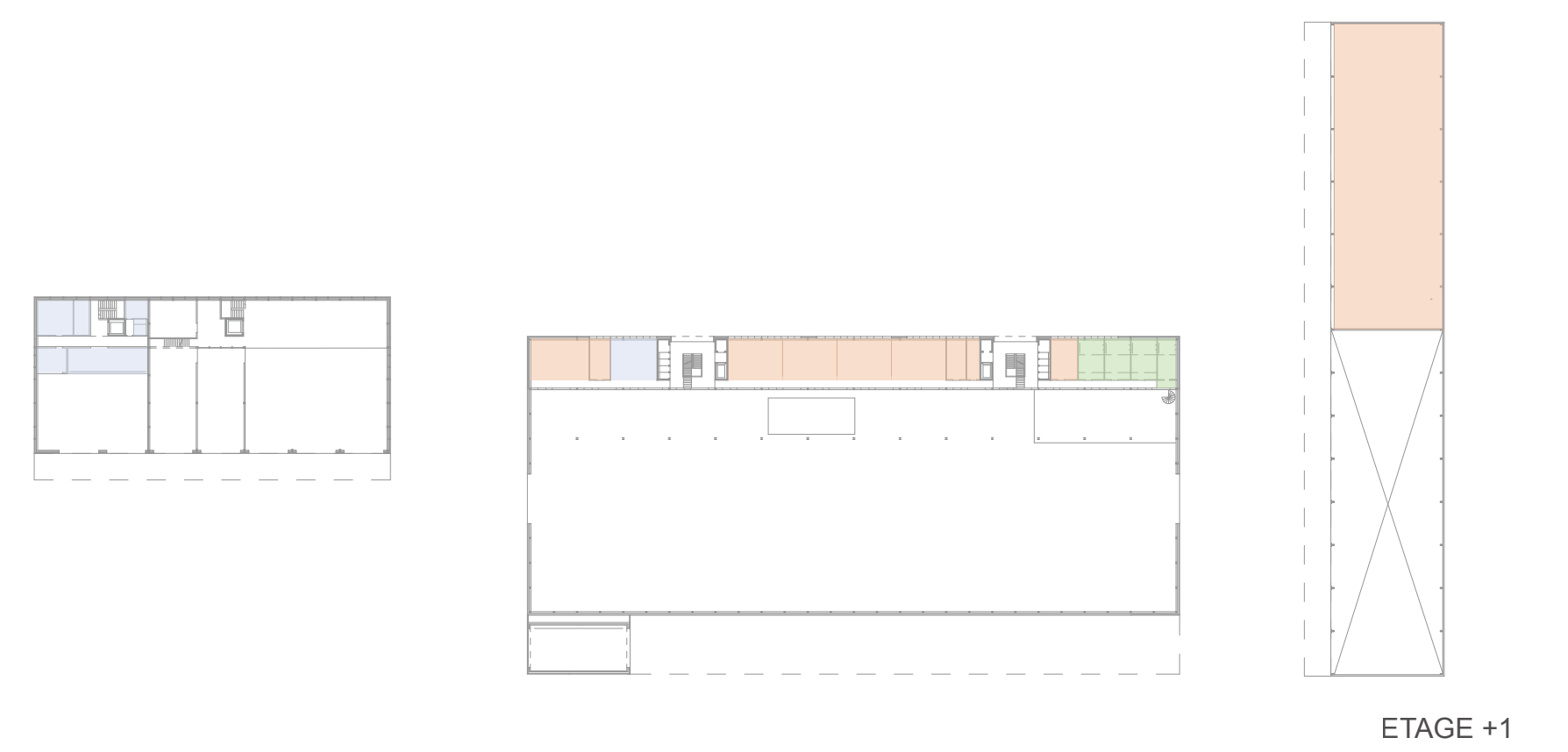
- Néovis
- Néovis : engins et véhicules
- SPCH
- SPCH : engins et véhicules
- Commun
- Commun : stationnements



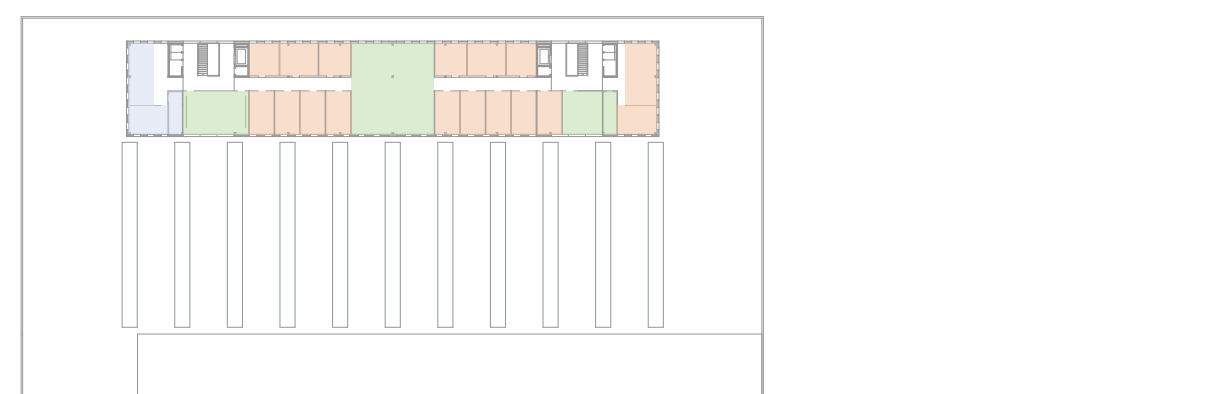
SOUS-SOL



REZ-DE-CHAUSSE



ETAGE +1



ATTIQUE



FLUX

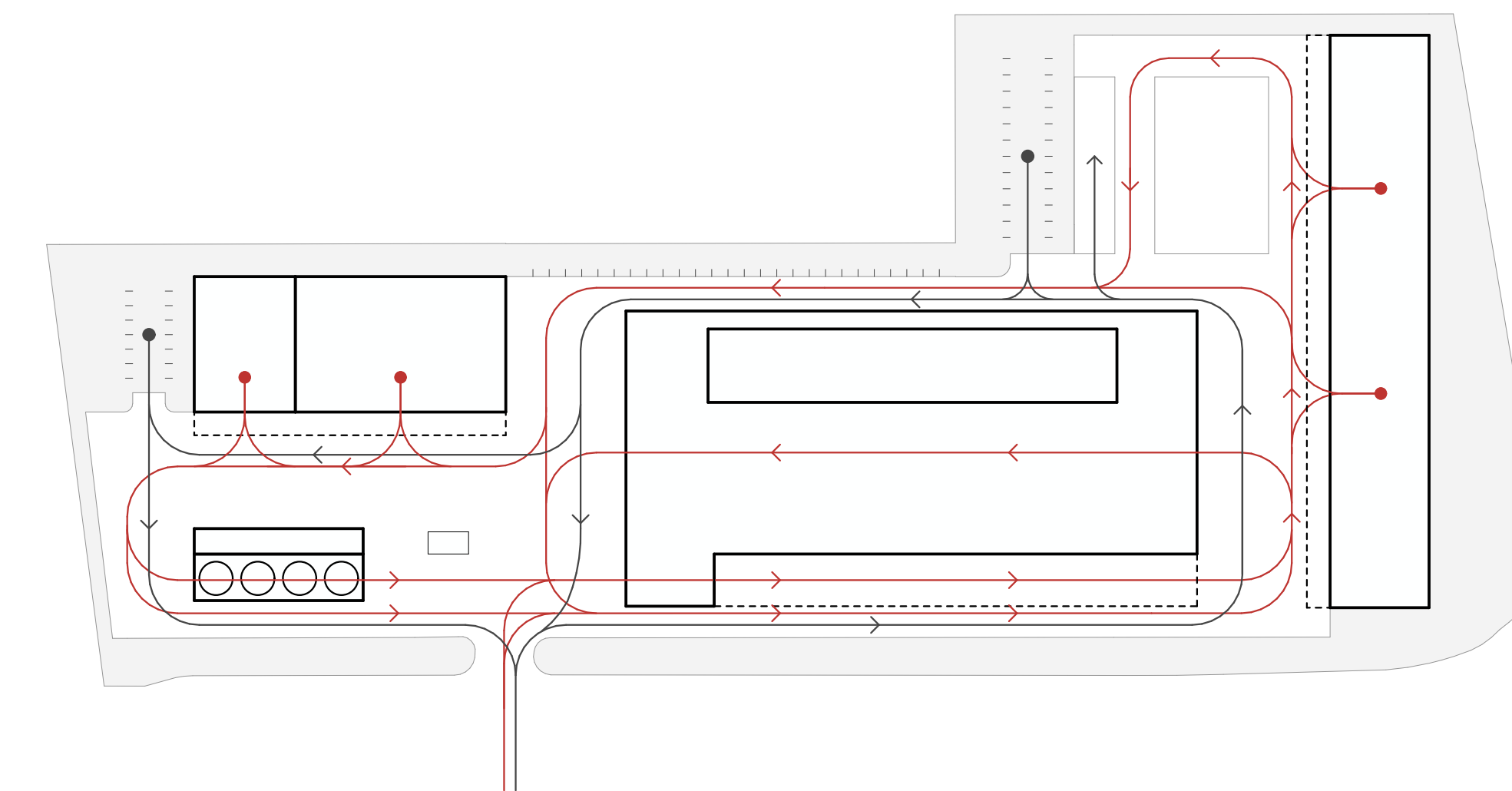
LES FLUX SUR LE SITE REPRENNENT LE FONCTIONNEMENT EXISTANT, ET LES DIMENSIONS PERMETTANT DE MANŒUVRER FLUIDEMENT EN LIEN À L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES.

LA LOGIQUE DE BOUCLE À TRAVERS ET AUTOUR DE LA HALLE À CAMION CONSERVE LA GRANDE QUALITÉ D'USAGE ET DE FLEXIBILITÉ QUE POSSÈDE LE PROJET INITIAL, DÉMONTRANT PAR SON PROLONGEMENT LA PERTINENCE DU CONCEPT ACTUEL.

LES BOUCLES SECONDAIRES PERMETTENT D'OFFRIR UN MAXIMUM DE FAÇADES EN CONTACT AVEC LES ACCÈS

DES ATELIERS, DU LABORATOIRE ET DU DÉPÔT COUVERT. ELLES SONT ISSUES DE LA LOGIQUE EXISTANTE QUI PERMET DES DÉPLACEMENTS OPTIMAUX ENTRE LES DIFFÉRENTES AFFECTATIONS, SANS CROISEMENT ET DANS LE RESPECT DES SCÉMAS DE FONCTIONNEMENT HIVERNAUX OU GÉNÉRAUX.

LA BORDURE OUEST DU SITE EST TRAVAILLÉE POUR ACCUEILLIR DES DILATATIONS ABRITANT DES PLACES DE STATIONNEMENT EN LIEN AVEC LES DIFFÉRENTES ENTRÉES DES BÂTIMENTS, ANSI QUE L'ACCÈS AU PARKING SOUTERRAIN, AU NORD-OUEST DU SITE, QUI RELIE PAR L'INTÉRIEUR L'ENSEMBLE DES CIRCULATIONS VERTICALES DE LA HALLES À CAMION ET DU CENTRE ADMINISTRATIF.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE CONCEPT D'ÉCOLOGIE DU CONSTRUIT DU PROJET EST FONDÉ SUR LE BON ÉTAT GÉNÉRAL DES BÂTIMENTS EXISTANTS, ET LE POTENTIEL QUE REPRÉSENTE UNE INTERVENTION D'AGRANDISSEMENT SUR UNE STRUCTURE MÉTALLIQUE MODULAIRE ET INDUSTRIELLE.

IL PROPOSE UNE CONSERVATION MAXIMALE, ANSI QU'UNE RECLUPÉRATION ET UNE RÉUTILISATION DES MATÉRIELLS STRUCTURELS ET D'ENVELOPPES EXISTANTS.

IL EST BASÉ SUR LES FONDAMENTS SUIVANTS :

1. LA SIMPLICITÉ FAVORISE L'ÉCONOMIE, ET PAR CONSÉQUENT MINIMISE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DÉCOULANT DU FINANCEMENT DU BÂTIMENT ;
2. UN BÂTIMENT EST CONSIDÉRÉ COMME D'AUTANT PLUS ÉCOLOGIQUE QUE LA PART DE MAIN D'ŒUVRE DANS LE COÛT TOTAL DE LA CONSTRUCTION EST ÉLEVÉE ;
3. LES MATÉRIELLS PRÉSENTS EN GRANDE QUANTITÉ, COMME LES MATÉRIELLS STRUCTURELS, DOIVENT POUVOIR ÊTRE LOCAUX ET PRÉSENTER UNE FAIBLE INTENSITÉ EN ÉNERGIE GRISE.

LE PROJET MAXIMISE L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE EN TRAVAILLANT AVEC DES TRAMES RÉGULIÈRES ISSUES ET COMPLÉTANT LE SYSTÈME STRUCTUREL EXISTANT. IL EMPLOIE DES ÉLÉMENTS SIMPLES, MIS EN ŒUVRE AVEC UNE LOGIQUE D'ASSEMBLAGE AISE (STRUCTURES MÉTALLIQUES OU BOIS, PAREMENTS DE FAÇADES).

LES ÉCONOMIES ANSI DÉGAGÉES SONT REAFFECTÉES DANS DES MATÉRIELLS BIOSOURCÉS ET DES FOURNITURES MANUFACTURIÈRES, COMME DES CLOISONS OU DES DOUBLAGES INTÉRIEURS CONSTRUITS PAR DES MENUISERIES LOCALES.

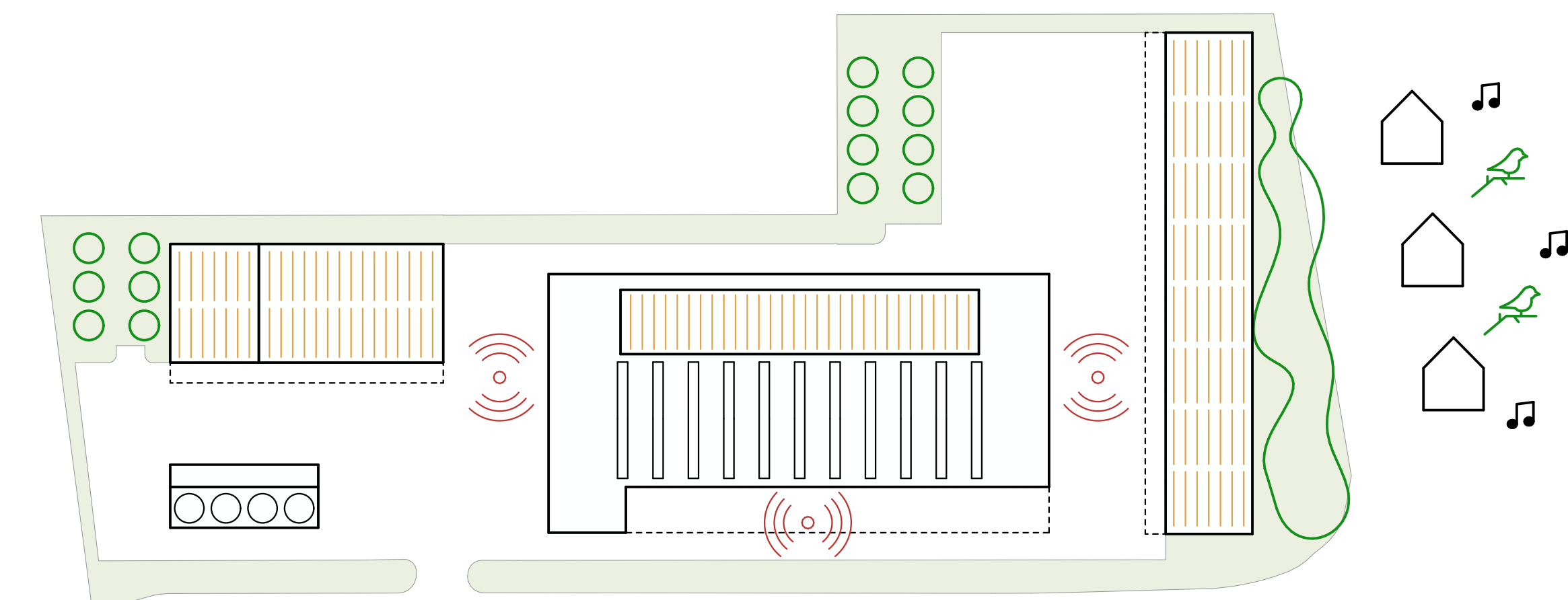
LA TERRE D'EXCAVATION EST RÉUTILISÉE DANS LA CONSTRUCTION, AVEC LES REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS OU LE SUBSTRAT DE TOITURE.

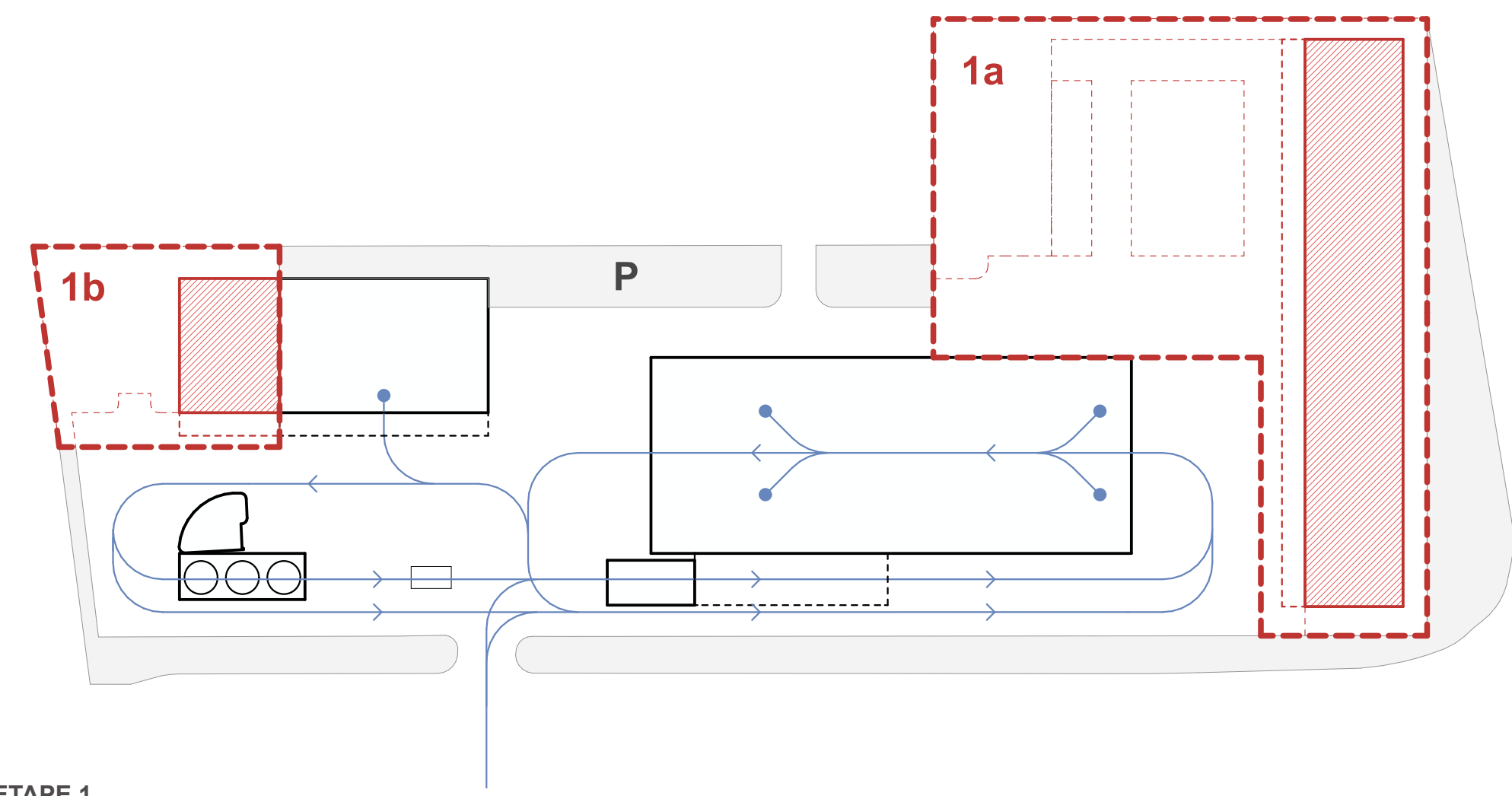
LES PAREMENTS MÉTALLIQUES NOUVEAUX SERONT ISSUS DE FILIÈRES LOCALES ET COMPOSÉS DE MATÉRIELLS RECYCLÉS PROVENANT DU SECTEUR INDUSTRIEL.

LA BIODIVERSITÉ EXISTANTE EST CONSERVÉE AVEC LE CORDON BOISÉ AU NORD DU SITE, ET RENFORCÉE PAR LA PLANTATION DE BOSQUETS EN PLEINE TERRE DANS LES POCHES DE LA BORDURE OUEST ABRITANT LES PLACES DE PARC.

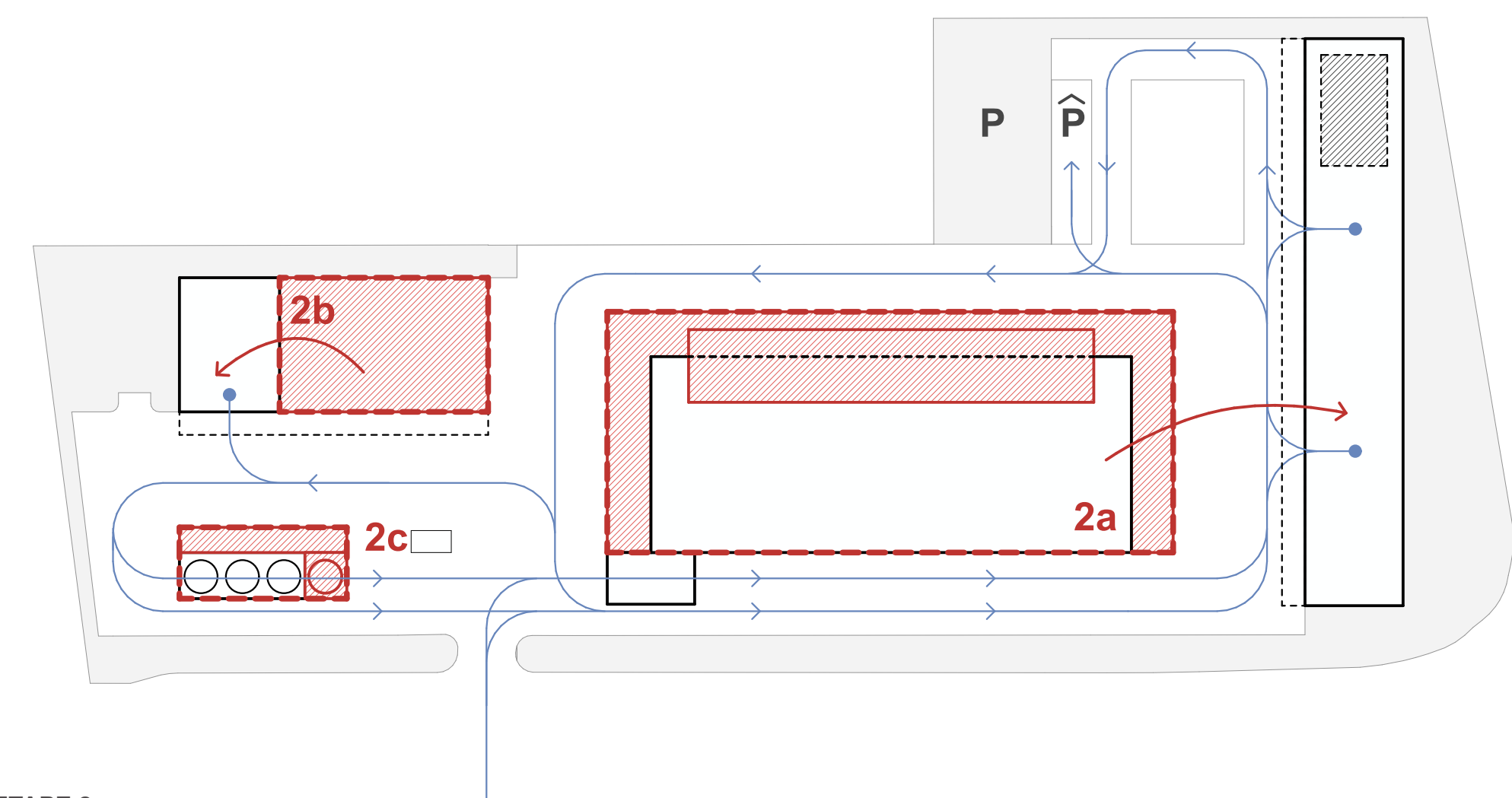
LA POSITION DU DÉPÔT COUVERT LE LONG DE LA BORDURE NORD DU SITE PERMET D'ASSURER UNE PROTECTION DES NUISANCES SONORES POUR LE QUARTIER D'HABITATION VIS-À-VIS.

UN RENFORCEMENT GÉNÉRAL DES PERFORMANCES THERMIQUES PERMETTRA UNE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE SIGNIFICATIVE ET UN CLIMAT DE TRAVAIL OPTIMAL. UN MAXIMUM DE TOITURE SERA UTILISÉ POUR LA POSE DE PANNEAUX PHOTO-VOLTAÏQUE. EN EFFET, LE PROJET PRÉSENTE UN RATIO DE SURFACES DE TOITURE IMPORTANT, DE PAR LA FAIBLE HAUTEUR DES BÂTIMENTS ET LEURS GRANDES EMPRISES EN PLAN.

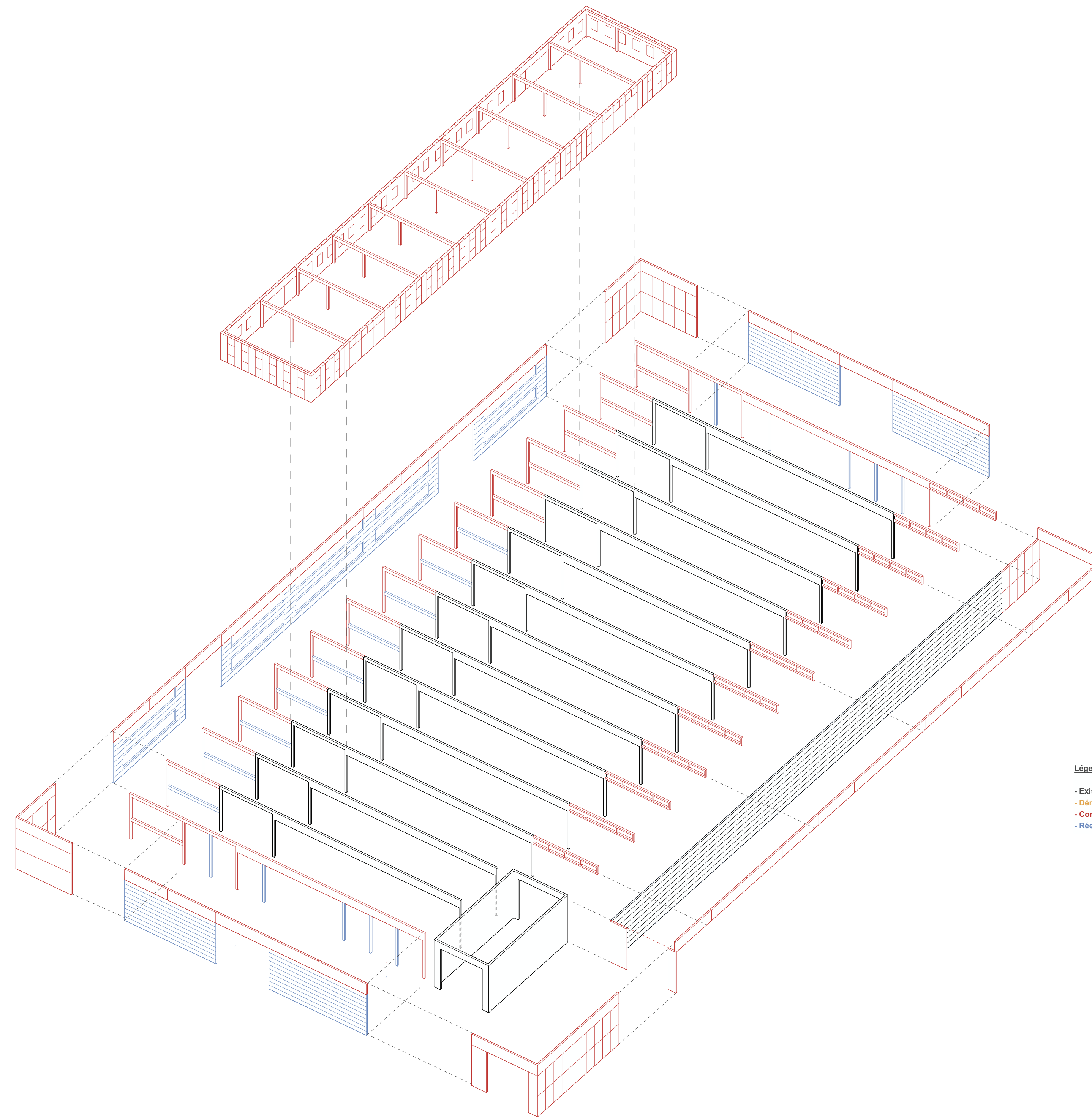




PHASAGE - ETAPE 1
1 : 1000

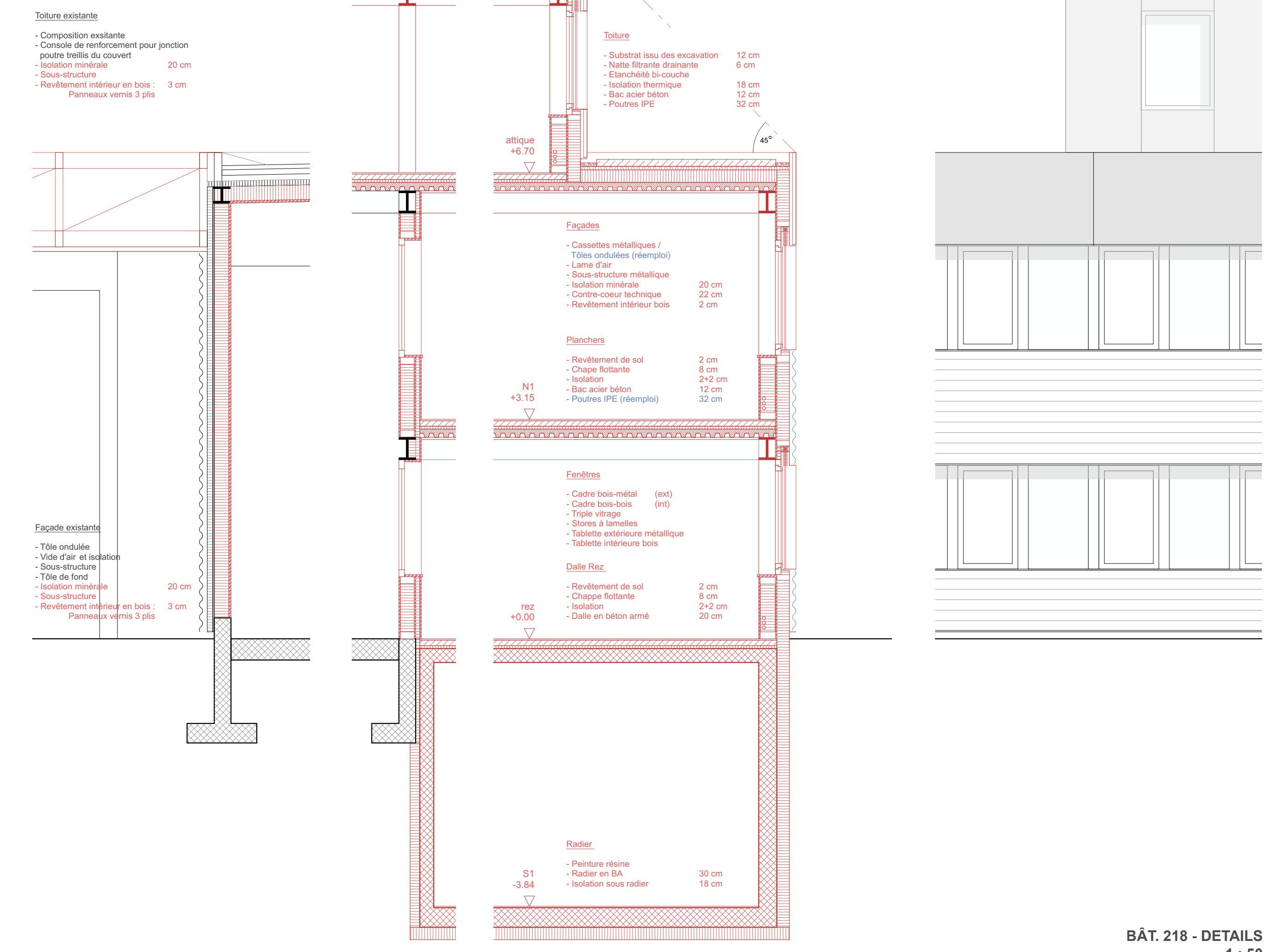


PHASAGE - ETAPE 2
1 : 1000



Légende

- Existant
- Demoli
- Construit
- Réamplifié



BÂT. 218 - DETAILS
1 : 50

PHASAGE

LA PROPOSITION DE PHASAGE VISE À CONSERVER LES ACTIVITÉS SUR SITE TOUT AU LONG DE LA TRANSFORMATION, ET PROPOSE DEUX GRANDES ÉTAPES.

EN PREMIER LIEU (1a), LES TRAVAUX PERMETTRONT LA CONSTRUCTION DU NORD DU SITE, AVEC LES VOLUMES SOUS-TERRAIN ET LA CONSTRUCTION DU DÉPÔT COUVERT. EN PARALLÈLE (1b), LE BÂTIMENT 220 SERA AGRANDI AU SUD OUEST POUR PERMETTRE DE CRÉER LES SURFACES DE LABORATOIRE.

PENDANT CETTE PREMIÈRE ÉTAPE, LES FLUX EXISTANTS SERONT TRÈS PEU IMPACTÉS, LA BOUCLE DE LA HALLE À CAMION CONSERVÉE, ET L'ACCÈS AUX SILOS À SEL ET À L'ATELIER MÉCANIQUE ÉGALEMENT.

LA DEUXIÈME ÉTAPE PROPOSE D'UTILISER LES NOUVEAUX BÂTIMENTS CONSTRUITS POUR ACCUEILLIR PROVISOIREMENT LES BÂTIMENTS EXISTANTS TRANSFORMÉS.

(2a) LE DÉPÔT COUVERT, COMBINÉ À DES PORTAKABIN, POURRA HÉBERGER LES ACTIVITÉS DE LA HALLE À CAMION ET DE SES BUREAUX POUR LES GROSSES INTERVENTIONS AUTOUR DE LA HALLE EXISTANTE. UNE FOIS LES ÉLÉMENTS DE GROS ŒUVRE TERMINÉS, LES VÉHICULES POURRONT PROGRESSIVEMENT REPRIRE LEUR PLACE DANS LA NOUVELLE HALLE PENDANT QUE LES SURFACES ADMINISTRATIVES SERONT TERMINÉES.

UN PROCESSUS SIMILAIRE (2b) EST PROPOSÉ AVEC L'ATELIER MÉCANIQUE, QUI POURRA UTILISER PROVISOIREMENT LES NOUVELLES SURFACES DE LABORATOIRE PENDANT LES TRAVAUX D'ENVELOPPES SUR LE BÂTIMENT EXISTANT.

ENFIN, LES SILOS À SEL SERONT ASSANIS ET ÉTENDUS EN ACTIVITÉ (2c).

LES FLUX PENDANT CETTE DEUXIÈME ÉTAPE PERMETTRONT DE CONSERVER LA CIRCULATION SUR TOUT LE SITE, EN TOURNANT AUTOUR DE LA HALLE À CAMION, ET EN UTILISANT LES OUVRAGES CONSTRUITS EN PREMIÈRE ÉTAPE (PARKINGS ET ABORDS ÉLARGIS À L'OUEST).

LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION ET D'EXTENSION DE LA HALLE À CAMION CONSERVERONT L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS STRUCTURELS EXISTANTS, ET RÉUTILISERONT CERTAINS ÉLÉMENTS DÉPLACÉS (POUTRES MÉTALLIQUES, TÔLE ONDULÉE DE FAÇADE).

STRUCTURE DE LA HALLE

LE PROJET PROPOSE D'AJOUTER UNE TRAME SUPPLÉMENTAIRE AU NORD ET AU SUD DE LA HALLE, PERMETTANT AINSI D'ACCUEILLIR TOUTES LES PLACES POUR VÉHICULES DANS LE NOUVEAU VOLUME QUI CONSERVE LES LOGIQUES STRUCTURELLES, SPATIALES ET DE CIRCULATION EXISTANTES.

À L'OUEST, UNE TRAME EST ÉGALEMENT AJOUTÉE POUR L'ADMINISTRATION DE LA HALLE ET LE CENTRE ADMINISTRATIF DU SITE. ELLE OMBRE LA RÉCUPÉRATION DE LA STRUCTURE DES ESPACES ADMINISTRATIFS EXISTANTS ET DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS IDENTIQUES. ELLE OFFRE DES PLATEAUX LIBRES, PERMETTANT UNE FLEXIBILITÉ DANS LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS.

À L'EST, UN NOUVEAU COUVERT EST MIS EN PLACE POUR ABRIER LES APPROVISIONNEMENTS EN CARBURANT ET HYDROGÈNE.

LA NOUVELLE ENVELOPPE PRÉSENTE AINSI UN DÉVELOPPEMENT PLUS IMPORTANT QUE L'EXISTANTE, ET EXPRIME CELA PAR DE NOUVELLES CASSETTES MÉTALLIQUES OU ILLUSTRERONT LE GESTE ARCHITECTURAL D'AGRANDISSEMENT EN MATÉRIALISANT LES ANGLES DE LA NOUVELLE HALLE, TOUT EN ENCADRANT LES TÔLES ONDULÉES DÉPLACÉES D'UNE TRAME SUR LA NOUVELLE FAÇADE.

ENFIN, ET DANS LA PROLONGATION DES STRUCTURES VERTICALES EXISTANTES, UN ATTIQUE SERA CONSTRUIT SUR LES TRAMES OUEST, PERMETTANT AU CENTRE ADMINISTRATIF DE PRENDRE PLACE SUR UN GRAND PLATEAU FLEXIBLE AVEC DES SURFACES OUVERTES SUR LES QUATRE CÔTÉS DU SITE, SURPLOMBANT LE BALET DES VÉHICULES.

LA NOUVELLE VOLUMÉTRIE PRÉSENTE UN VOLUME UNITAIRE OÙ S'EXPRIME DES LANGAGES DIFFÉRENCIÉS METTANT EN EXERGUE LES AFFECTATIONS CONTENUES. LE SYSTÈME CONSTRUCTIF EXPRIME AINSI LA MÉMOIRE DE LA HALLE EXISTANTE TOUT EN METTANT EN AVANT SES NOUVEAUTÉS FONCTIONNELLES ET ARCHITECTURALES.

ASSAINISSEMENT

LE CONCEPT GÉNÉRAL D'ASSAINISSEMENT (BÂT. 218 ET 220) PROPOSE DE RENFORCER L'ISOLATION THERMIQUE DES FAÇADES EXISTANTES PAR L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS, EN ISOLANT DANS LE PLAN DES STRUCTURES. CELA PERMET DE CONSERVER LES ÉLÉMENTS D'ENVELOPPE EXTERIEURES QUI PRÉSENTENT UN BON ÉTAT, ET EXPÉRIMENT L'IDENTITÉ DES CONSTRUCTIONS EXISTANTES.

L'INTÉRIEUR SERA DOUBLÉ AVEC UNE FINITION DE PANNEAUX DE BOIS, QUI POURRA ÊTRE MICRO-PERFORÉ POUR AMÉLIORER LE CONFORT ACCOUSTIQUE DE CES ESPACES TOUT EN APPORTANT UNE CHALEUR PLUS DOMESTIQUES AUX ESPACES DE TRAVAIL.

LES FENÊTRES OU AUTRES OUVERTURES SERONT REMPLACÉES EN FONCTION DE LEUR IMPACT SUR LE BILAN GÉNÉRAL.

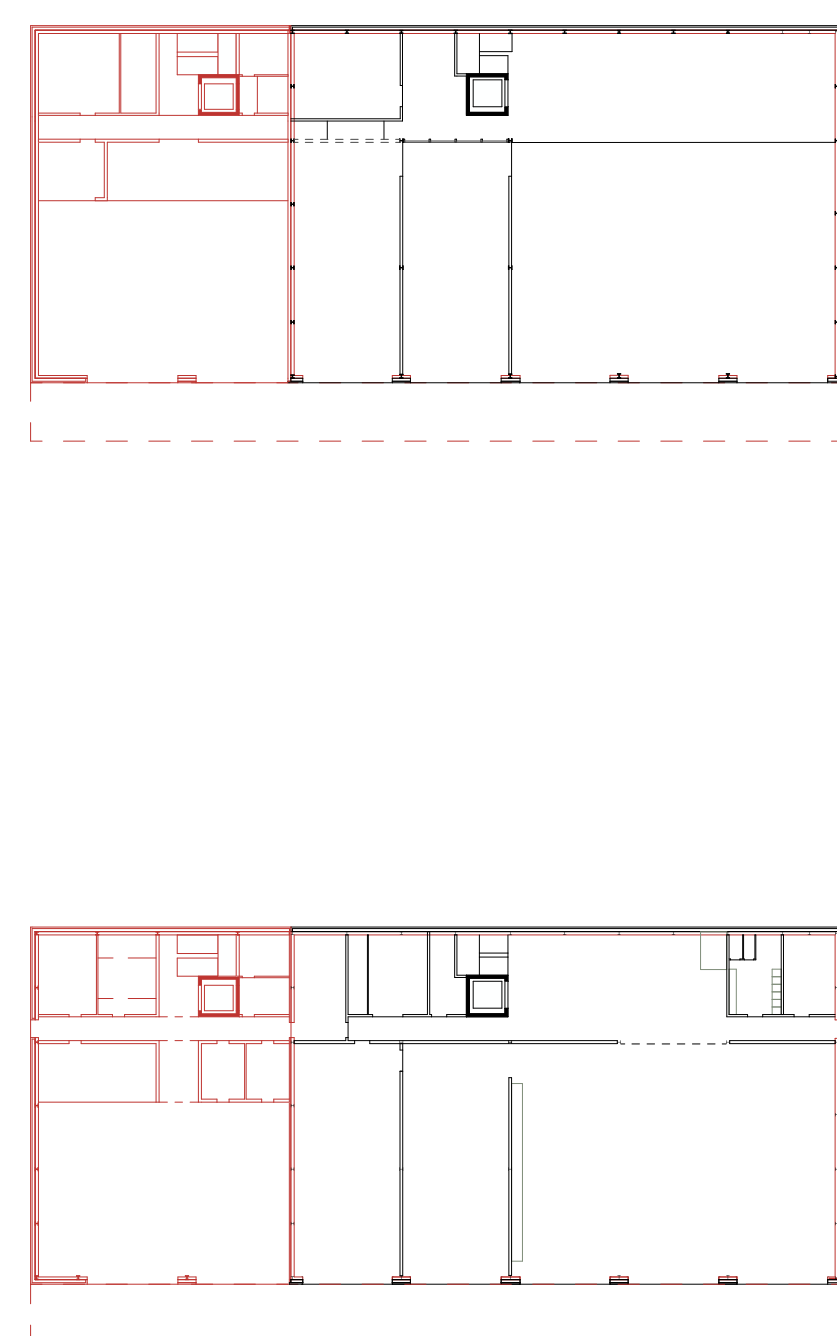
LES PAREMENTS EXTERIEURS SERONT RÉUTILISÉS POUR LES AGRANDISSEMENTS OU CONSERVÉS POUR LES

FAÇADES NON IMPACTÉES PAR LES TRAVAUX. ILS SERONT COMPLÉTÉS PAR DES CASSETTES EN MÉTAL QUI METTRONT EN VALEUR LES ÉLÉMENTS EXISTANTS DE TÔLE ONDULÉE PAR LEUR RENDU LISSE ET MAT.

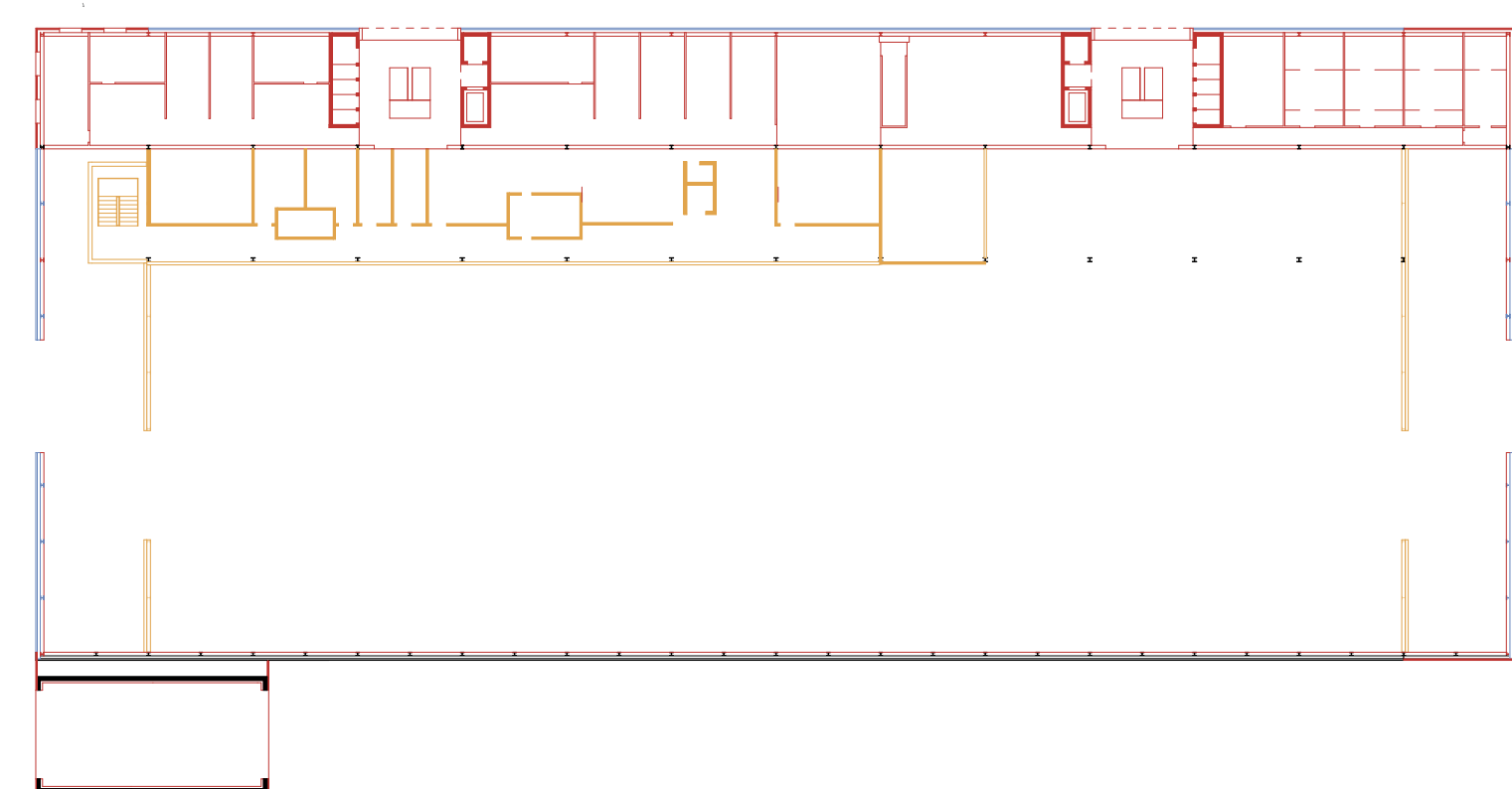
POUR LES NOUVEAUX LOCAUX DESTINÉS À ÊTRE CHAUFFÉS, L'ISOLATION EST MISE EN ŒUVRE PAR DESSUS LA STRUCTURE, PERMETTANT UNE MEILLEURE CONTINUITÉ ET DES PERFORMANCES PLUS ACCRUES QUE DANS LES HALLES TEMPÉRÉES.

LE NOUVEAU SOUS-SOL PERMETTRA LA MISE EN PLACE D'UN CHAUFFAGE CENTRAL À PÉLÈTS QUI POURRA CONNECTER TOUTS LES BÂTIMENTS. UN APPORT D'ÉNERGIE COMPLÉMENTAIRE POURRA ÊTRE FOURNI PAR LA RÉCUPÉRATION DE CHALEUR DES INSTALLATIONS D'EXPLOITATION. LES TOITURES SOLAIRES PHOTO-VOLTAÏQUE PERMETTRONT DE PRODUIRE UNE PARTIE DE L'ÉNERGIE NÉCESSAIRE AU FONCTIONNEMENT DU SITE. L'EAU DE PLUIE SERA VALORISÉE SUR SITE POUR LES INSTALLATIONS DE LAVAGE ET D'ARRASAGE.

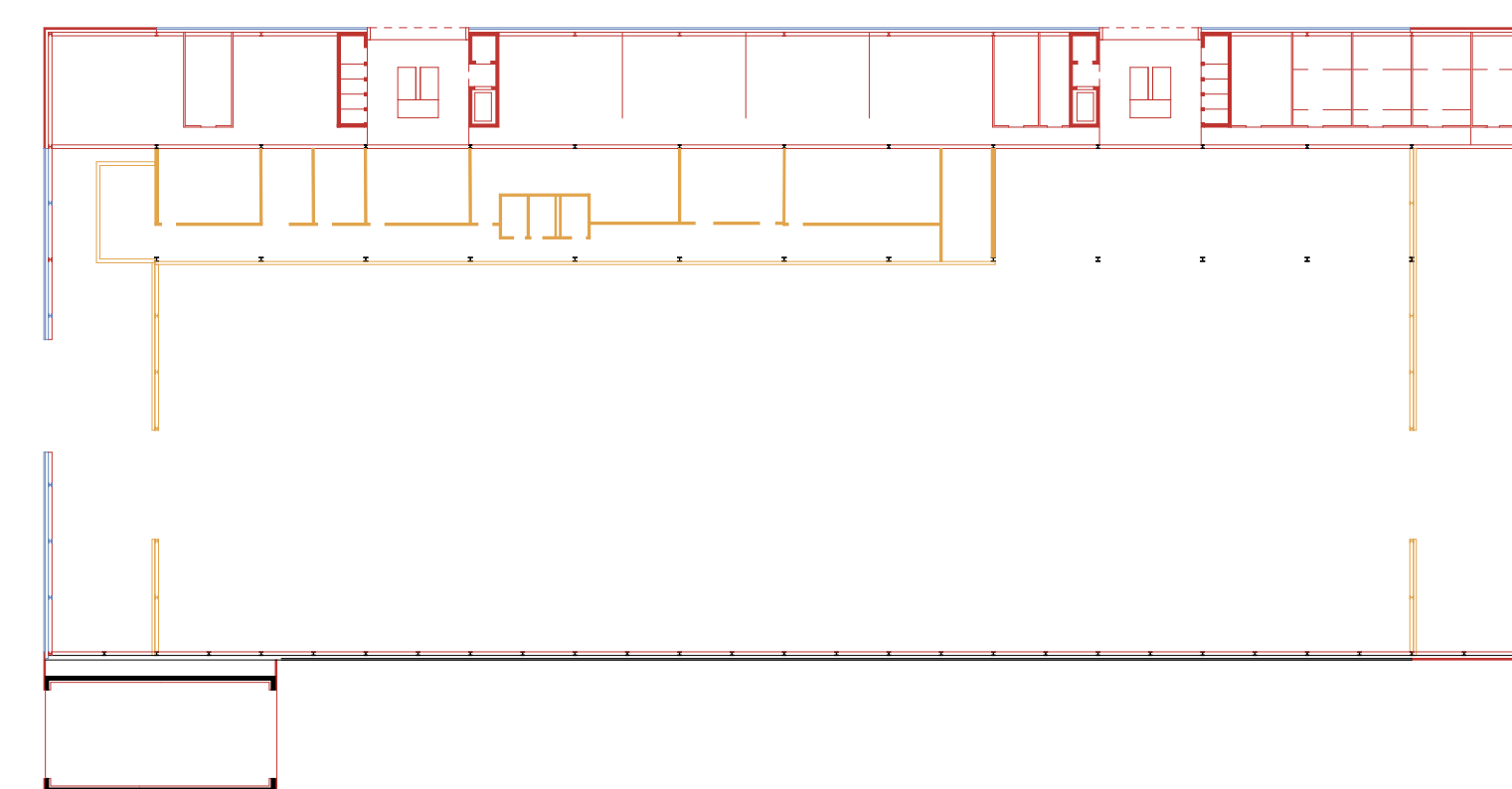
BÂT. 220 - ETAGE +1
1 : 500



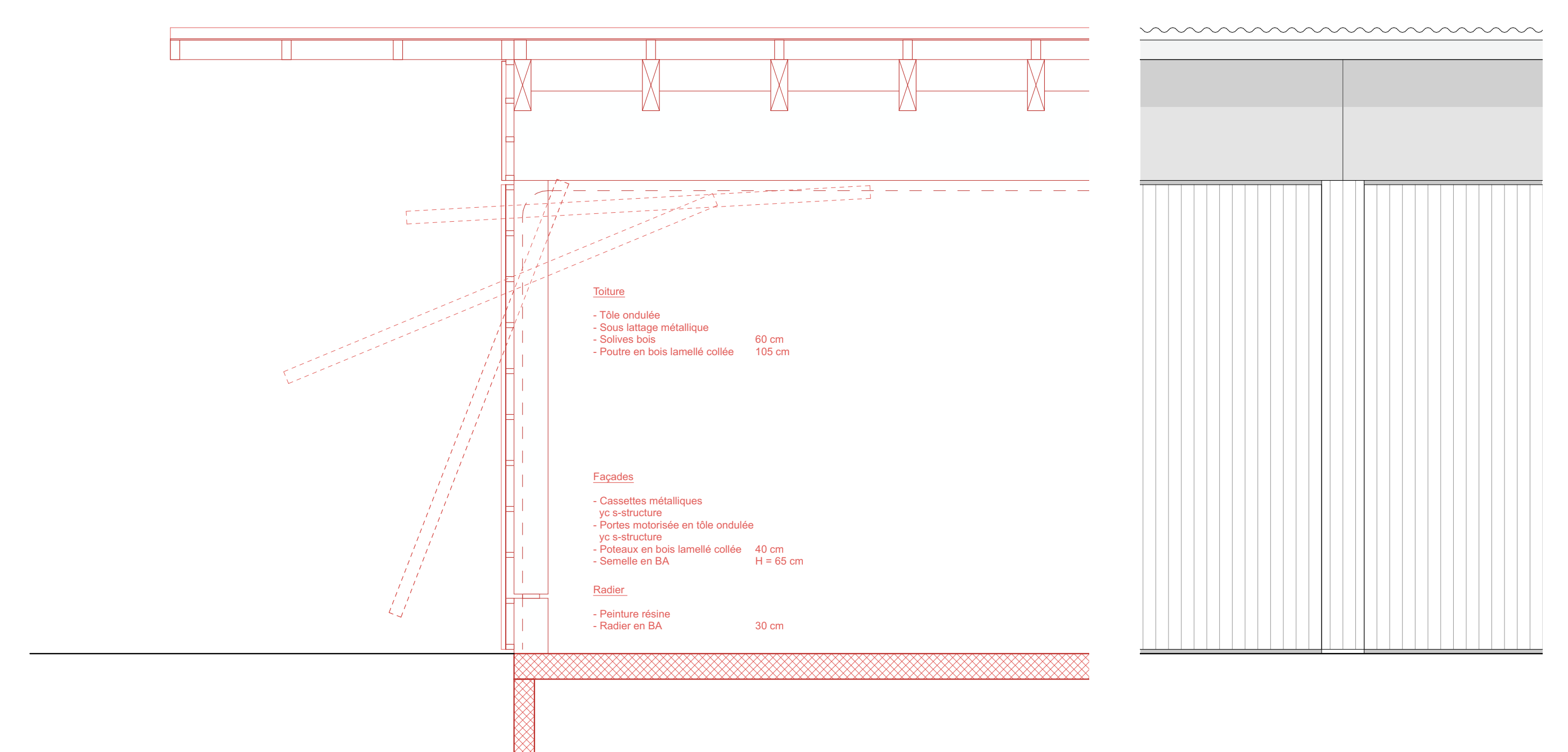
BÂT. 220 - REZ-DE-CHAUSSEE
1 : 500



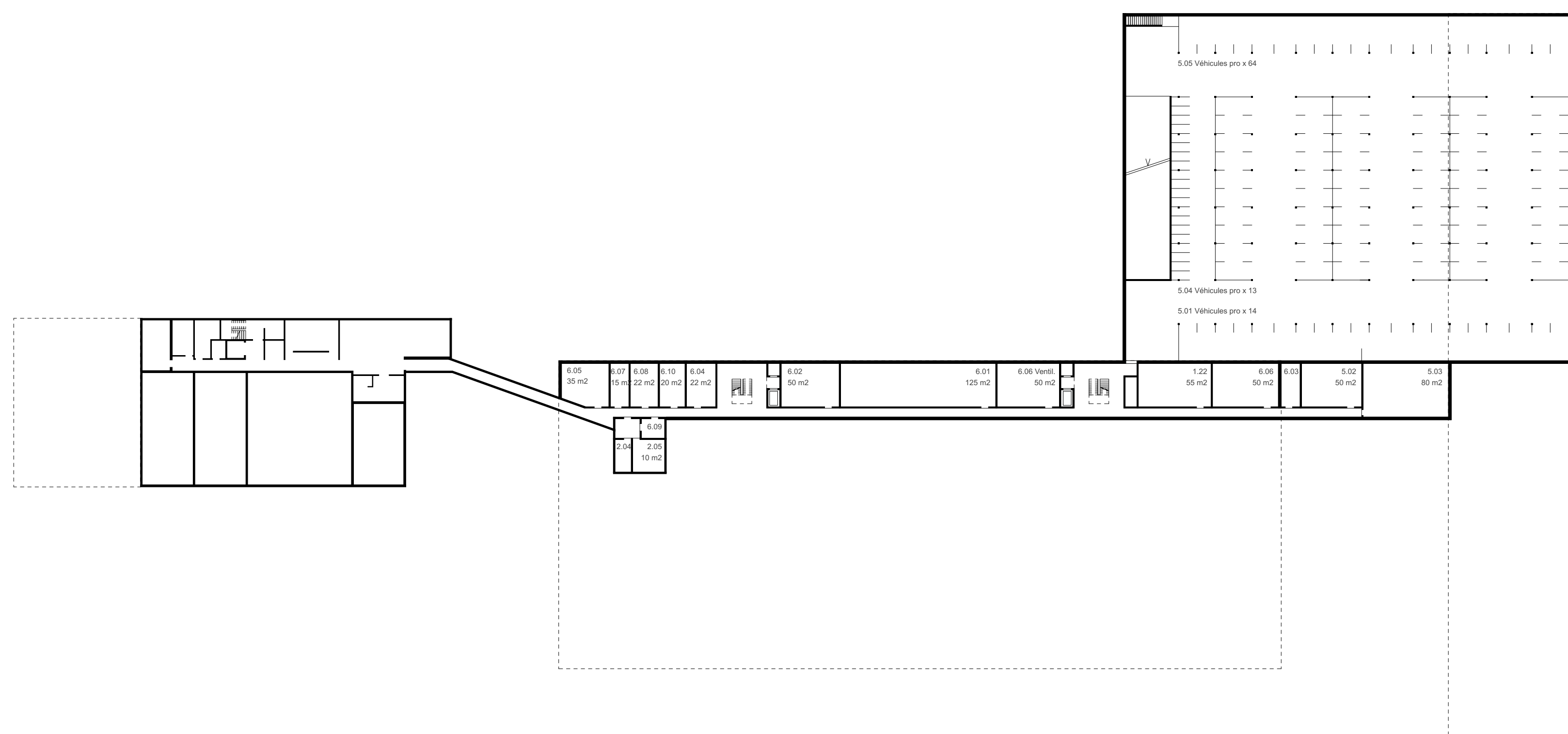
BÂT. 218 - REZ-DE-CHAUSSEE
1 : 500



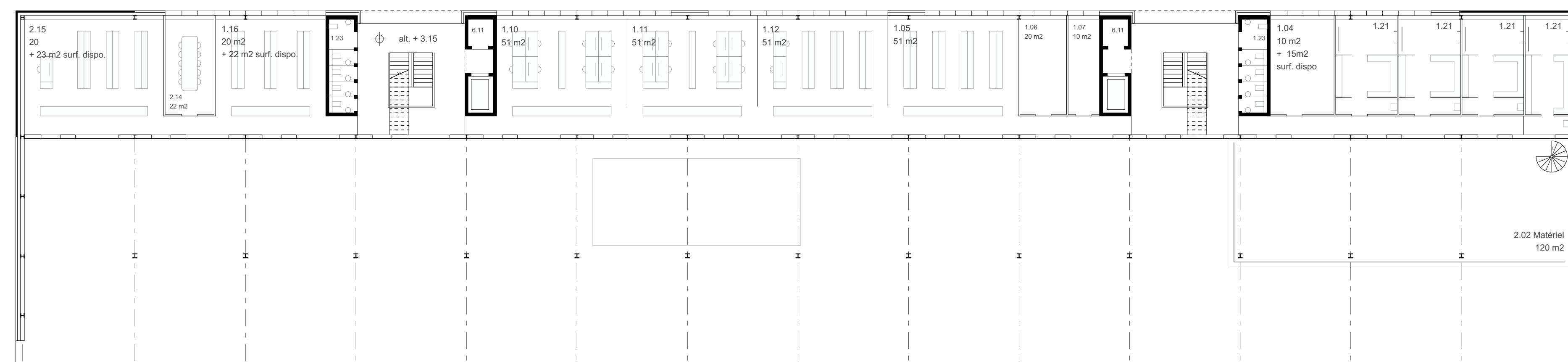
BÂT. 218 - ETAGE +1
1 : 500



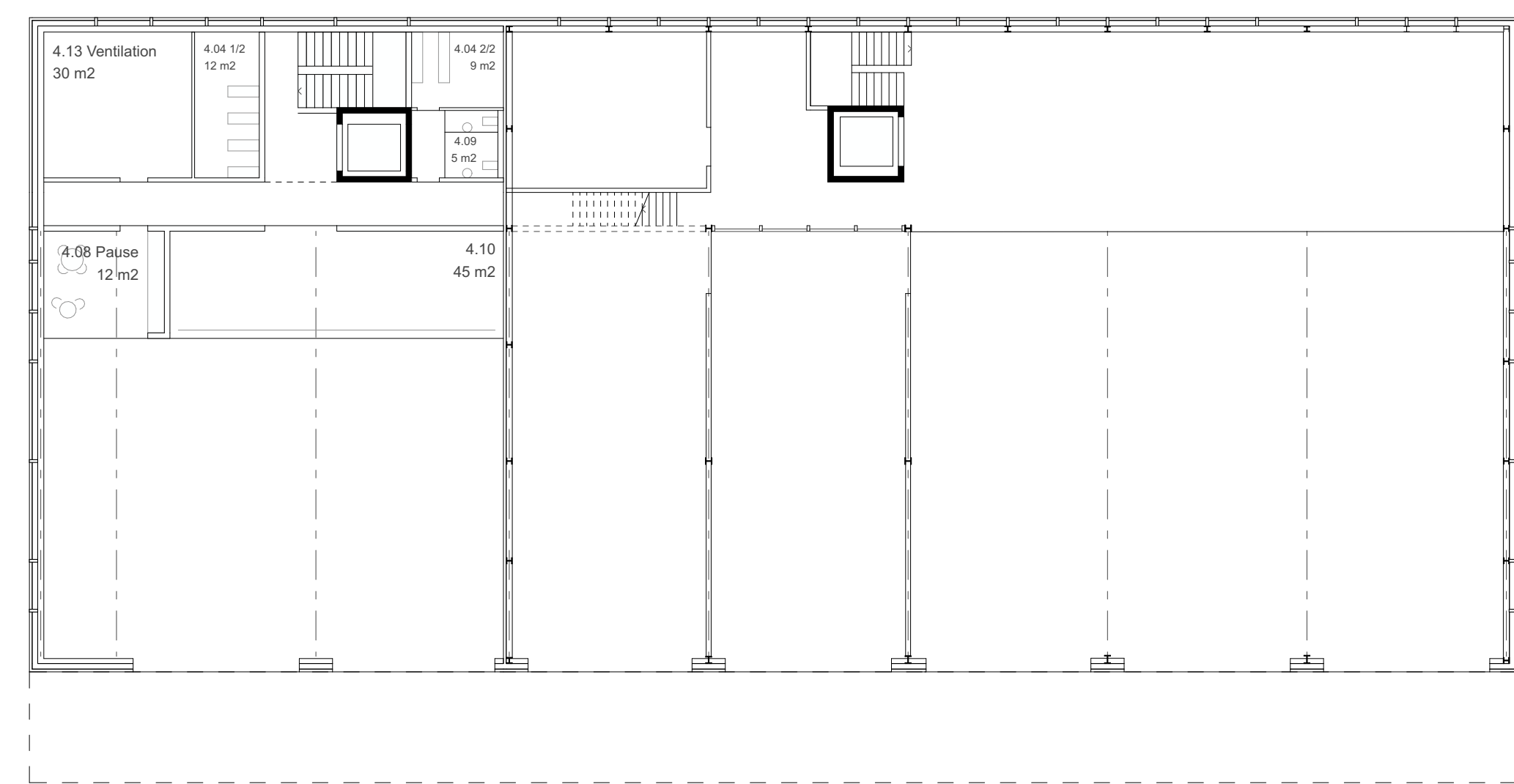
DÉPÔT COUVERT - DETAILS
1 : 50



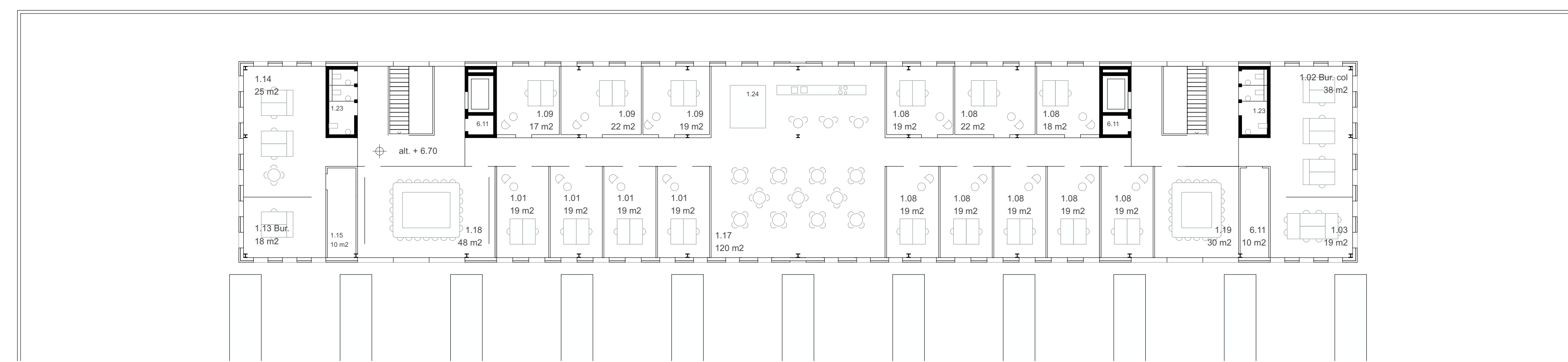
SOUS-SOL
1 : 500



BÂT. 218 - NIVEAU +1
1 : 200



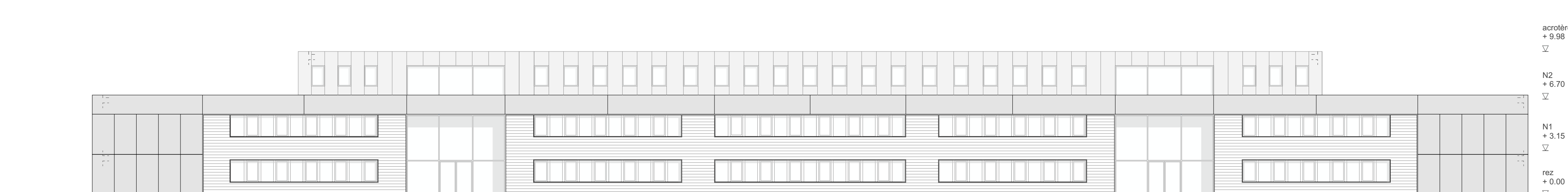
BÂT. 220 - NIVEAU +1
1 : 200



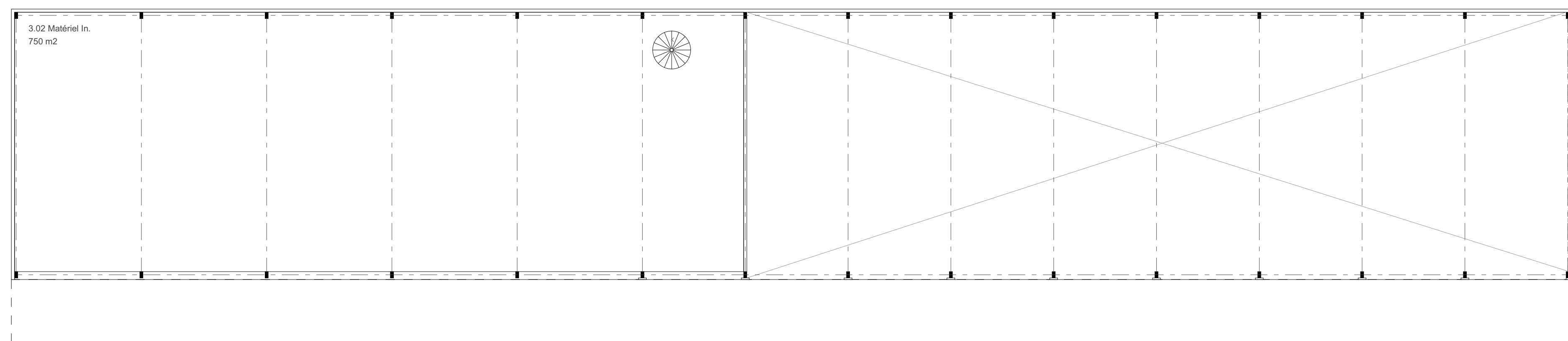
BÂT. 218 - ATTIQUE
1 : 200



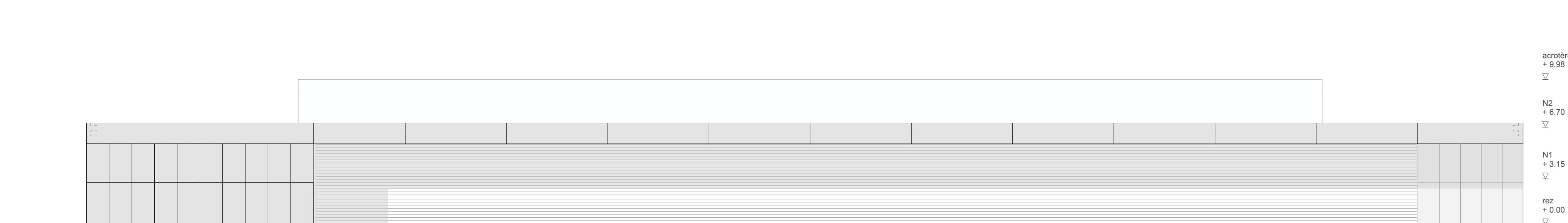
BÂT. 220 - ÉLÉVATION SUD-EST
1 : 200



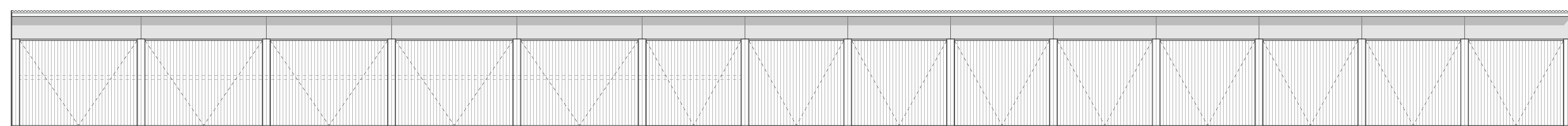
BÂT. 218 - ÉLÉVATION NORD-OUEST
1 : 200



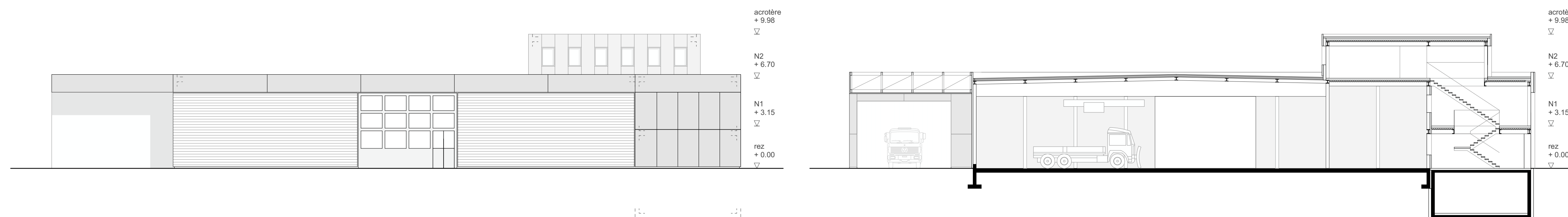
DÉPÔT COUVERT - NIVEAU +1
1 : 200



BÂT. 218 - ÉLÉVATION SUD-EST
1 : 200



DÉPÔT COUVERT - ÉLÉVATION SUD-OUEST
1 : 200



BÂT. 218 - ÉLÉVATION NORD-EST
1 : 200

BÂT. 218 - COUPE TRANSVERSALE
1 : 200